

## Après Lausanne et Fribourg, place à Ambri-Piotta



JEAN-BAPTISTE MOREL

**SOTTAS SA.** L'entreprise bulloise poursuit son tour de Suisse des patinoires. Après avoir participé à la construction de la Vaudoise aréna à Lausanne et à celle de Fribourg-Gottéron, Sottas SA prend part actuellement au chantier de la nouvelle enceinte du club d'Ambri-Piotta. Depuis plusieurs semaines, des camions transportent 50 demi-arcs en caisson d'une longueur de 29 mètres. Sur place, ils seront

apponus par deux. Les vingt-cinq poutres, d'une longueur de 58 mètres, seront transférées de Bulle au Tessin jusqu'à la fin du mois de novembre. Une équipe de cinq monteuses se retrouve sur place pour poser la structure, soit 600 tonnes de charpente métallique, ainsi que les tôles de support d'étanchéité d'une surface de 4750 m<sup>2</sup>. **VAC**

## Pas si simple d'être un beau village

Le canton aimerait mieux protéger le patrimoine bâti de Grandvillard. Mais le PAL va se concrétiser.

SOPHIE ROULIN

**GRANDVILLARD.** Le patrimoine bâti de Grandvillard lui vaut de compter parmi les plus beaux villages de Suisse. Mais cet héritage historique implique une responsabilité au niveau de sa préservation, ce qui ne simplifie pas les démarches lors de la révision du Plan d'aménagement local (PAL). Ainsi la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) se montre réticente sur un certain nombre de points, qu'elle énumère dans un droit d'être entendu, publié dans la *Feuille officielle* d'hier.

«Il s'agit non seulement de protéger des bâtiments à forte valeur patrimoniale, mais également de préserver l'environnement dans lequel ils s'inscrivent», note le syndic Daniel Raboud. La DAEC envisage donc de demander l'ajout de

mesures de protection de l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS).

De plus, la DAEC envisage de ne pas approuver, d'une part l'augmentation d'indice de construction pour la zone village, la zone résidentielle moyenne densité et la zone résidentielle faible densité et, d'autre part, le changement d'affectation de nombreuses parcelles. «En l'état, nos propositions de densification ne sont pas acceptées à cause d'une trop faible desserte en transports publics», explique Daniel Raboud. Nous étudions des possibilités pour améliorer la situation.

Le syndic reste malgré tout optimiste: «Notre PAL va pouvoir se concrétiser. Les remarques de la DAEC ne mettent pas tout en péril et de beaux projets, déjà à l'étude, pourront voir le jour.» La commune de Grandvillard va néanmoins réagir et mandater son bureau d'urbanistes pour défendre ses positions. Elle a trente jours pour le faire, tout comme les éventuelles personnes concernées. ■

## Feu vert pour le circuit VTT

**VAUCENS.** Mise à l'enquête en juin 2018, une piste de VTT sera aménagée ces prochains mois dans la forêt de Vaucens, entre les communes de Bulle, Echarlens et Morlon. Ce projet est porté par le Kiwanis Club de la Gruyère, qui l'avait initié à l'occasion de son quarantième anniversaire. L'opposition de treize propriétaires voisins, puis leur recours au Tribunal cantonal, a ralenti sa réalisation (*La Gruyère* du 24 août 2019). Déboutés en juin dernier, ils n'ont pas porté l'affaire au niveau fédéral. Le projet peut donc aller de l'avant.

### Travaux durant l'hiver

Hier, une visite des lieux était organisée avec le Service des forêts et de la nature, indique Philippe Remy, responsable du projet pour le Kiwanis.

«Le tracé définitif devait être déterminé et des consignes devaient encore être données pour que la piste soit réalisée en respectant au mieux la forêt.» Les travaux seront réalisés durant l'hiver, quand il y a moins de monde sur les chemins. Ils permettront de créer un circuit de cross-country de 3,5 km pour une dénivellation de 224 m, avec des ouvrages techniques conformes aux normes. Coût de l'opération: 120 000 francs, financés par les fonds du Kiwanis et par d'autres sponsors.

Le fonctionnement de la piste sera ensuite assuré par les deux clubs formateurs de la région, la Pédale bulloise et O2 MountainBike. **SR**

## Deché-delé

### L'outon

L'ivouè dou piti ryô anyatè le tron di vèrnè byantsè ke chè manchalon dè ruye. Doulon dè la tsarère, lè gran pubyo chènon lou foyè dorayè. Dèjo lè kotyè, bouébo è fiyètè tsèrtson lè dèrirè kotyè. Po chè fére a rakrotchi pè la né, a tsô pou, lè dzoua chè règrenyon.

Le vinyoubyo chè nipè dè chè balè kolà, le rein l'è mà. Venindjàjè è venindjà, chon d'ara po venindji. Kemin ti lè j'an, le vin cherè intrètsantère è lè gardyètè bènirajè.

A ruva dou bou, le thè l'a bramà. Prèjenère dè la nyola, la dzà léchè chè lègremè dèpourà du chè foyè. Du tin j'in tin, di dzapâyè mèhyâyè a di kou dè fuji, trabyon la tyèja: «Bayè-tè achyin pitita bètse! Le tsahyà è chon tsin rôdon din la kotse.»

Premi dè novinbro. Dè binda avu ouna nyola frède, chu lè fouchè dè nouthrè j'anhyon, avu rèchpè chè hyenè la mardjita di mouà.

Chin fére dè chèta, teché k'arouvè dèthanbre, le mè di bechkébo. Lè j'infan chon dzoyà dè rèvère la bārba byantse dou gran Chin-Nikolé.

Dyora, la pouarta dè l'èvé ch'arèrè è, kan l'oura malète chohyèrè pè lè rojèrè, kan l'arè nyu din lè dzordi, pouro l'outon, kancho è adorà, kotyè dzoua dèvan Tsalandè, chin trayin, te t'in oudri. **BERNARD CHANEY**

Écoutez cet article en patois et en français sur [www.lagruyere.ch](http://www.lagruyere.ch)

PUBLICITÉ

[www.responsabilite-sans-faute-non.ch](http://www.responsabilite-sans-faute-non.ch)


Pierre-André Page, Conseiller national UDC

«Entreprises responsables»  
**NON!**  
à l'initiative qui rate sa cible!

**Cette initiative ouvre la porte à un chantage généralisé envers les entreprises suisses. Les PME seraient les plus grandes perdantes. NON à une initiative qui trompe les citoyennes et les citoyens!**

Comité fribourgeois «Non à l'initiative entreprises responsables»

## En bref

### SIVIRIEZ Deux nouveaux terrains et une buvette pour 2022

La future zone sportive de Siviriez se précise. La création d'un terrain de football synthétique et d'un terrain naturel, dans la zone en Jogne, a été mise à l'enquête publique, selon la *Feuille officielle* d'hier. Tout comme une nouvelle buvette, assortie de vestiaires et d'un local technique. «Les travaux devraient commencer ce printemps», se réjouit le syndic René Gobet. Un crédit d'investissement de 7 millions de francs avait été avalisé par l'assemblée communale de décembre 2018. Ce montant concerne non seulement les infrastructures sportives, mais également l'adaptation des équipements du secteur. «Ces travaux préparatoires seront réalisés en 2021», précise Paul Maillard, édile responsable de l'aménagement. Une fois que la nouvelle route, les plates-formes et les remblais seront prêts, on pourra commencer la construction de la buvette et des terrains, probablement en 2022.» **SR**

## Le Garden-Centre ne ferme pas

**LA TOUR-DE-TRÈME.** La rumeur court: «Le Garden-Centre de La Tour-de-Trême va fermer, des employés seront au chômage. Il sera rasé pour laisser place à un projet immobilier.» Stupeur des clients et des internautes, qui s'insurgent d'une nouvelle victoire du gris sur le vert, du béton sur les plantes. «C'est un mauvais bruit de couloir», assure son patron Nicolas Brönnimann, également propriétaire de la jardinerie de Noville. «Il est vrai que nous avons été approchés. Nous avons eu des propositions de rachat, mais nous sommes toujours propriétaires des lieux. Une vente n'est pas à l'ordre du jour.» Il le garantit: «Cette année et l'an prochain, le centre reste ouvert.» **PR**